



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Accompagnement des personnes âgées - Situation des Ehpad

Question écrite n° 12075

Texte de la question

M. Jean-Yves Bony appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et des familles sur la faillite de l'accompagnement des personnes âgées. La situation est alarmante dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), les résidences autonomie, les services à domicile et toutes les structures qui assistent les personnes âgées dans la vie quotidienne. Tous les voyants sont au rouge avec la pénurie des personnels, l'épuisement des professionnels et des établissements en continuels déficits en raison de l'augmentation des charges et de l'inflation. Des situations inquiétantes qui contraignent nombre d'entre eux à refuser de nouveaux résidents, à réduire le nombre d'heures d'aide à domicile, voire à envisager la fermeture des établissements. La continuité et la qualité de l'accompagnement des personnes âgées est en péril malgré l'implication et le professionnalisme des équipes, le soutien des familles et des bénévoles. Force est de constater que la France n'accompagne pas comme il le faudrait ses aînés. Ce constat est alarmant d'autant plus qu'en 2040, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront 25 % de la population française. La nécessité de réformer le système d'accompagnement des aînés en France afin de garantir le droit à vieillir dans la dignité ne s'est jamais fait autant sentir ! Ces vingt dernières années, les alertes quant à la défaillance du système ont été multiples. Dans ce contexte, il lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour engager une réforme d'ampleur afin de garantir l'accompagnement des aînés et adapter la société au vieillissement de sa population.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Bony](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12075

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarités et familles

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 18 décembre 2023

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8977

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)